

crma' info

La lettre des Chambres de Métiers et de L'artisanat du Limousin

n°29 - Automne 2011

Edito



Hausse des cours des matières premières, crise des dettes publiques, de l'Euro, croissance économique en berne, réduction des déficits... et l'artisanat dans tout ça ? La première entreprise de France est comme tout le monde : elle fait le dos rond en attendant des jours meilleurs.

Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA) sont aux côtés des artisans pour les aider à surmonter ces difficultés, que ce soit par la mobilisation de leurs services ou en relayant les besoins de l'artisanat auprès des pouvoirs publics.

C'est notamment ce que nous avons essayé de faire cette année dans le cadre de la préparation du Schéma Régional de Développement Économique (SRDE) qui sera adopté au mois de décembre par le Conseil Régional. Notre souci principal a été de faire en sorte que les futurs dispositifs d'aide aux projets des entreprises puissent être accessibles aux entreprises artisanales.

Pas facile, me direz-vous, de faire des projets lorsque l'horizon reste si peu dégagé. Je suis néanmoins persuadé que c'est en se donnant des objectifs que nous faisons avancer nos entreprises. Et même si ce n'est pas toujours naturel pour nous, artisans, les CMA du Limousin ont mis au point une série de prestations de conseils, de formations... qui peuvent aider chaque artisan à définir et à garder le bon cap.

Nous sommes en train de mettre la touche finale à un catalogue régional qui présentera l'ensemble de l'offre de services des CMA du Limousin.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans le processus de mutualisation dont je vous ai déjà parlé.

Ce chantier ouvert avec l'année 2011 se poursuit :

- dès le mois de janvier 2012, la gestion de la paye des agents des CMA du Limousin sera assurée par une des 4 chambres de la région, en utilisant le logiciel développé au plan national par le réseau,
- les 4 chambres du Limousin ont adopté une stratégie de communication régionale qui comptera, entre autre, la mutualisation des magazines,
- sur le plan de l'informatique, nous prévoyons de créer un « centre névralgique » de serveurs mutualisés qui permettrait de réduire les coûts.

Voilà trois exemples concrets qui montrent que même en période de tensions économiques (et les CMA n'y échappent pas, qui voient chaque année se réduire un peu plus leurs ressources), on peut faire des projets !

Gilbert REBEYROLE
Président de la Chambre Régionale
de Métiers et de l'Artisanat

Un document de la **CHAMBRE REGIONALE
DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DU LIMOUSIN**

14 rue de Belfort CS 71300 87060 Limoges Cedex

Tél. : 05 55 79 45 02 – Fax : 05 55 79 30 29

Courriel : contact@crma-limousin.fr

Web : www.crma-limousin.fr

Agenda

- 02/11
Commission de la communication
- 03/11
Commission des Affaires Générales
- 03/11
Bureau de la CRMA
- 09/11
Commission des Finances
- du 18 au 25/11
**Semaine Nationale de la
Création/Reprise**
- 21/11
Bureau de la CRMA
- 24/11
AG de la CRMA
- 08/12
Conseil de la Formation



Directeur de la publication :
Gilbert REBEYROLE

Responsable de la rédaction :
Claude BARRIERE



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Région Limousin

• Lancement du TEPE

Depuis le 24/10, ils sont dix à se lancer dans cette nouvelle formation **TEPE (Titre Entrepreneur de la Petite Entreprise)**, soutenue financièrement par la Région et mise en œuvre par la CRMA et le CNAM Limousin. Ils ont entre 21 et 35 ans, titulaires d'un niveau bac ou plus avec, pour la plupart, une expérience professionnelle en dehors de l'artisanat. Ils veulent se former à un métier du secteur et ont tous en tête un projet de création ou de développement d'entreprise. Ils sont particulièrement motivés car ils vont se préparer au pilotage de leur projet de création ou de développement d'activité en suivant le TEPE et se former en parallèle à un métier (boulangerie, pâtisserie, reliure, plâtrier, menuiserie) en préparant un CAP dans un des organismes de formation partenaires (CFA Bâtiment, CFA Moulin Rabaud et CFATreize-Vents ou Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment). Ainsi, ils seront titulaires d'une double compétence à la fois technique et managériale : le CEMA (Certificat Entrepreneur - Métiers de l'Artisanat).

• Mobilité des apprentis

Le programme de mobilité des apprentis, financé par l'Europe et la Région Limousin, mis en place depuis 3 ans se poursuit. 4 jeunes apprentis du CFA du Moulin Rabaud de Limoges et 2 apprentis du CFA Bâtiment de Tulle partent, d'ici décembre, en Belgique et en Slovaquie pour deux semaines d'immersion en entreprises. 14 autres départs sont prévus au cours du 1^{er} trimestre 2012.



• CPRDFP 2011-2015

Signé en juillet dernier par la Région et l'État, le **Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP)** a pour objectifs des engagements inter-partenaires pluriannuels, pour une orientation positive vers les formations professionnelles avec un accès équitable à la formation sur le territoire, et des filières de formation diversifiées et de qualité pour favoriser l'accès ou le retour à l'emploi. Concernant le développement de l'apprentissage, le CPRDFP s'appuiera sur le COM (Contrat d'Objectifs et de Moyens) Apprentissage dont les actions visent à porter le nombre d'apprentis sur la région de 4000 à 6000 d'ici 2015 avec un cofinancement État-Région paritaire.

Le CPRDFP sera aussi complété par des conventions annuelles d'application avec les signataires et les principaux acteurs de la formation professionnelle dont les CMA. Ces dernières devront définir une stratégie régionale en matière de formation, en réponse aux enjeux du secteur de l'artisanat. Les actions prioritaires identifiées viseront à augmenter le nombre d'apprentis en fonction des besoins identifiés, à développer le nombre d'entreprises d'accueil, à renforcer les compétences dans les entreprises (chefs d'entreprises, salariés, maîtres d'apprentissage) et valoriser l'implication des entreprises en matière d'information, d'orientation, de formation, ou de professionnalisation.

Contact à la CRMA : Sylvie ROCHEREAU



• La 10^{ème} semaine nationale de la création reprise

Organisée dans toute la France par les CMA, la Semaine nationale de la création reprise d'entreprises artisanales a fêté son dixième anniversaire du 18 au 25 novembre !

Labellisée « Semaine Européenne des PME », l'édition 2011 avait pour thématique « L'Entreprise individuelle à responsabilité limitée (EIRL) ».

Promulgué au 1^{er} janvier 2011, le statut de l'EIRL a bénéficié d'ajustements réglementaires et fiscaux pour arriver, aujourd'hui, à maturité.

Ses principaux avantages portent sur :

- la simplification
- un régime fiscal favorable à l'investissement
- la protection du patrimoine personnel
- des relations mieux organisées avec les banques

• Les chiffres de la création d'entreprises artisanales en Limousin

La création du régime de l'auto-entrepreneur en 2009 avait entraîné une forte baisse des immatriculations d'entreprises au répertoire des métiers. L'immatriculation des personnes exerçant à titre principal une activité artisanale indépendante sous le régime de l'auto-entrepreneur a été rendu obligatoire depuis le 1^{er} avril 2010. Cette même année le nombre d'immatriculations enregistrées au répertoire des métiers (1511) avait quasiment retrouvé son niveau de 2008. Sur les 9 premiers mois de 2011, les CMA du Limousin ont enregistré 1480 immatriculations d'entreprises artisanales ce qui les situe déjà, avec près de 3 mois d'avance, au niveau de l'année 2010 entière. Parmi ces nouvelles entreprises, entre 45% et 60%, selon le département, ont opté pour le régime de l'auto-entrepreneur.

Contact à la CRMA : Anne-Marie BORDES

Observatoire économique

• L'Artisanat de Production

Même si le nombre d'entreprises de ce secteur augmente régulièrement, l'artisanat de production est pourtant le secteur artisanal le moins connu, notamment en raison de la grande diversité des activités qu'il regroupe. C'est pourquoi la CRMA a réalisé un portrait de ce secteur en Limousin et de ses différents marchés avec ses opportunités de développement. Ce secteur composé, en 2011, de 945 entreprises et qui employait près de 3 000 salariés en 2008, regroupe des métiers de fabrication basés sur des savoir-faire artisanaux, dont certains sont situés sur des niches de marché.

• L'enquête de conjoncture du 1^{er} semestre 2011

Les indicateurs confirment la bonne résistance de l'artisanat dans un contexte économique encore chaotique. On peut avancer le mot de consolidation, notamment pour les secteurs du bâtiment et de l'artisanat de production (l'emploi et l'investissement sont orientés à la hausse).

C'est malheureusement différent pour l'alimentation et les services où l'activité marque le pas sous l'effet des tensions qui pèsent sur le pouvoir d'achat des consommateurs.

• Chiffres Clés de l'Artisanat 2011

La dernière édition des Chiffres Clés vient de paraître.

Avec 14 350 établissements au 1^{er} janvier 2011 et plus de 30 000 salariés, l'Artisanat Limousin reste un secteur de 1^{er} plan de l'économie régionale.

Téléchargez ces documents sur www.crma-limousin.fr dans la rubrique « l'Artisanat Limousin en Chiffres »



Contact à la CRMA : Anne-Marie BORDES et Sylvie GAUTIER

Centre National d'Innovation Santé, Autonomie et Métiers



• Taxis et services accessibles

le CNISAM a conçu des outils pédagogiques pour accompagner les taxis à développer un service accessible aux personnes handicapées (obligation pour les taxis à partir du 01/01/2015 - loi du 01/01/2005). 5 films ont été réalisés mettant en situation un professionnel et des personnes souffrant d'handicaps différents (moteur, visuel, auditif, déficience mentale et psychique) en partenariat avec le FNAT (Fédération Nationale des Taxis), le CHU de Limoges, le CH Esquirol, l'École de Chiens Guides d'Aveugles et l'APF (Association des Paralysés de France).



• Le CNISAM et la CMA de la Réunion partenaires pour l'accessibilité

La CRMA du Limousin, au titre du CNISAM, a signé une convention de partenariat avec la CMA de la Réunion qui devient un relais des actions du pôle. A cette occasion, le CNISAM a réalisé une formation de formateurs sur l'accessibilité afin qu'ils puissent animer des formations destinées aux artisans du bâtiment. Le CNISAM a aussi sensibilisé 40 taxis au transport de personnes handicapées à partir de ses films pédagogiques innovants et uniques en France. Enfin, lors d'une conférence rassemblant plus de 200 participants, Michelle Denis-Gay a fait une intervention sur « les entreprises artisanales au cœur de l'autonomie et de la santé des personnes ».



Métiers d'Art

• Les Entreprises du Patrimoine Vivant en Limousin

Le Limousin compte 51 entreprises labellisées EPV « Entreprise du Patrimoine Vivant » (4 en Creuse, 7 en Corrèze et 40 en Haute-Vienne), ce qui la classe en 3^{ème} position sur le plan national. Ce label national, constitue une marque de reconnaissance officielle qui présente différents avantages pour l'entreprise, qui bénéficie ainsi d'une meilleure visibilité dans un réseau, d'un programme de communication globale sur les EPV, d'avantages fiscaux en matière de crédit d'impôt apprentissage et de crédit d'impôt création. Lors des 3^{èmes} rencontres nationales des EPV, le 21 novembre, le Limousin a été mis à l'honneur.

Retrouvez la liste des entreprises labellisées du Limousin sur www.patrimoine-vivant.com.

• Annuaire des Métiers d'Art

Le site www.metiersart.com, créé dans le cadre du Contrat de Progrès des Métiers d'Art en Limousin offre, entre autre, la possibilité aux professionnels d'améliorer la visibilité de leur entreprise grâce à l'inscription gratuite sur l'annuaire des Métiers d'Art en Limousin. Ils peuvent ainsi y présenter leur savoir-faire et leurs offres de produits.

Contacts : Nathalie MAZIERES (CMA Haute-Vienne) - Anne-Marie BORDES (CRMA)

Métiers de Bouche

• Lancement du site des Métiers de Bouche en Limousin

Dans le cadre du Contrat de Progrès des Métiers de Bouche, le site metiersdebouchelimousin.fr vient d'être lancé. Ce site permet d'accompagner les artisans dans le cadre de leur activité mais aussi d'informer le grand public sur les métiers de bouche. Des outils très concrets sont à leur disposition : des informations techniques et réglementaires, les dernières actualités (événements ou manifestations à venir, nouveaux dossiers...), des propositions de formations, un annuaire qui permet aux artisans de présenter leur entreprise, leurs savoir-faire et leurs produits.



• Préparation du futur programme d'actions

Un travail est mené avec les professionnels des métiers de bouche afin de proposer des pistes d'orientation pour un prochain programme d'actions collectives dans le cadre du futur Schéma Régional de Développement Économique. Une 2^{ème} réunion régionale s'est tenue le 14 novembre et a permis d'identifier les priorités des professionnels des métiers de bouche.

• 12 astuces pour séduire et fidéliser sa clientèle !

La CRMA a mis en place une formation spécifique pour les artisans des métiers de bouche afin de leur présenter 12 aides à la vente clé en main particulièrement efficaces, alliant de nouvelles méthodes d'information et de communication, leur permettant de séduire et de fidéliser leur clientèle. 4 sessions d'information ont été organisées en Limousin afin de former près de 70 artisans et salariés artisanaux.



Contact à la CRMA : Cyrielle FARGES

→ ZOOM :

Offre globale de service : un projet structurant pour les CMA

Initié dès 2008 par l'APCMA le projet offre globale de services vise à mettre en œuvre au plan national un socle commun de services proposés par les CMA.

L'offre de services s'organise en 67 domaines d'intervention, 4 niveaux d'action (information-sensibilisation, conseil, montage de dossiers, formation) et concerne 6 catégories de clients : jeunes-apprentis-demandeurs d'emploi, porteurs de projets, créateurs-repreneurs, artisans-conjoints-salariés, cédants et collectivités-partenaires.

Fondée sur une approche transverse des besoins clients, la réponse des CMA mobilise l'ensemble des compétences correspondantes et fait l'objet d'une mesure de la satisfaction client.

Le réseau des CMA entend ainsi renforcer son rôle d'interlocuteur privilégié au service de l'artisanat.

En Limousin, la mise en œuvre de l'offre globale de services s'est poursuivie en 2011 :

- Un travail important a été réalisé afin de définir une **palette de services aux artisans dans le domaine de la gestion des ressources humaines (GRH)**.

Qu'il s'agisse de formations ou de prestations individualisées, vos CMA vous accompagnent à chaque phase de la GRH : recruter, manager, fidéliser.

- Un **catalogue régional de l'offre de services** des CMA du Limousin a été élaboré et sera prochainement diffusé.

- Un travail de mise en cohérence des **outils de gestion de la relation client** a été réalisé (ces outils permettent la traçabilité ainsi que l'évaluation des actions réalisées par les CMA).

Contact à la CRMA :
Anne-Marie BORDES

Environnement

• Journée Technique RT 2012.

Une nouvelle Règlementation Thermique, la RT 2012 mise en place par le Grenelle de l'Environnement, a fait l'objet d'une très large concertation depuis plus de 4 ans, avec les professionnels du bâtiment, les bureaux d'études thermiques et les centres techniques. La RT 2012 doit permettre de diviser par trois la consommation d'énergie des bâtiments neufs. Les professionnels du bâtiment et de la construction doivent donc s'approprier ce nouveau dispositif réglementaire afin de respecter les textes mais aussi pour conseiller au mieux leurs futurs clients. Afin d'informer les professionnels, une journée technique s'est tenue à Limoges, le 15 septembre 2011, dans le cadre du Pôle Eco Construction Limousin. 80 entreprises y étaient présentes.



• La prévention des déchets.

Suite à la loi Grenelle 1, un objectif national a été défini afin de réduire la production d'ordures ménagères et assimilées de 7% par habitant sur 5 ans. Afin d'atteindre cet objectif, des plans et des programmes de prévention doivent être mis en œuvre sur le territoire en tenant compte des spécificités locales.

La CRMA travaille en partenariat avec les animateurs prévention afin de mettre en place des actions permettant d'accompagner et d'outiller les entreprises dans la diminution de la quantité de déchets produits. Une action « entreprises témoins » sera lancée sur 2012.

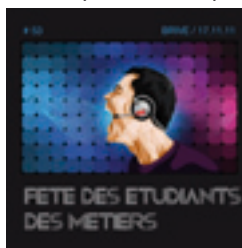
Contact à la CRMA : **Elodie CESBRON**

Vie du Réseau

• Corrèze

Fête des étudiants des métiers :

une grande soirée pour les nouveaux apprentis diplômés du département a été organisée le 17 novembre à Brive par la CMA de la Corrèze. En présence des familles, des maîtres d'apprentissage, des organisations professionnelles, des enseignants et des plus hautes personnalités du département, les jeunes lauréats recevront leur diplôme de fin d'année. De nombreux partenaires participent à nouveau techniquement et financièrement à la réussite de la 53^{ème} édition de cet événement majeur pour l'artisanat en Corrèze.



• Creuse

XV^{èmes} Trophées de l'Apprentissage et de l'Alternance le 4 novembre à la Souterraine.

Dans la journée, des collégiens des classes de 4^{ème} et de 3^{ème} issus des différents collèges de la Creuse ont découvert les métiers de l'artisanat à travers un « micro-trottoir » et l'intervention d'apprentis, de maîtres d'apprentissage et de techniciens de l'apprentissage. Puis, des trophées ont été remis aux 250 apprentis creusois diplômés lors de « La nuit des trophées ».

Découverte du goût de nos produits du terroir.

Dans le cadre de la semaine du goût, la CMA de la Creuse et ses partenaires ont organisé leur atelier du goût.



Du 17 au 21 octobre, près de 250 enfants ont été accueillis par les professionnels sur l'Aire des Monts de Guéret pour des dégustations de produits agricoles et artisanaux et des démonstrations (fabrication de saucisses, du gâteau Creusois...).

À cette occasion, la cafétéria de l'aire de repos a proposé des plats avec des produits du terroir : poitrine de veau aux champignons, mignon de pommes du verger, émincé de bœuf au citron vert et le fondu creusois.



La présente opération est cofinancée par la Région Limousin

crma' info

Un document de la **CHAMBRE REGIONALE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DU LIMOUSIN**